Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026138DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept juillet deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 1er juillet 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, GUÉNY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BODIN Lucie, Monsieur DROUILLÉ Jérémie, Monsieur DUPUIS Arnaud (procuration à Monsieur DESBLÉS Hubert), Madame KERMARREC Sarah (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Monsieur LAUGERAT Lilian (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier), Monsieur PÉTIGNY Patrick (procuration à Monsieur QUIVIGER Éric).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : 27
. absent(s) et non représenté(s) : 2

OBJET : ESPACE FAYELLE
Travaux d'aménagement d'un parking – Modification du marché

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026138DE-DE

Délibération N°2026/138 du Conseil Municipal du 7 juillet 2026
Publiée le 9 juillet 2026

ESPACE FAYELLE
Travaux d'aménagement d'un parking – Modification du marché

VU le Code de la Commande Publique, notamment l'article R.2194-8 ;

VU la délibération N°16/2026 du *3 février 2026* attribuant le marché d'aménagement du parking à la SAS COLAS FRANCE pour un montant de 109 995,30 euros hors taxes ;

CONSIDÉRANT que pour optimiser les travaux, il est proposé d'apporter des prestations supplémentaires au marché consistant en la réfection de la voirie au droit du projet pour un montant de 13 514,75 euros hors taxes, soit une augmentation de 12,29 % par rapport au montant initial du marché ;

CONSIDÉRANT qu'afin d'assurer la continuité fonctionnelle de l'aménagement, ces travaux sont apparus nécessaires après l'ouverture du chantier mais ne modifient en rien la nature du marché ;

Le nouveau montant du marché public serait de 123 510,05 euros hors taxes.

Suite à la présentation du sujet en commission Marchés À Procédure Adaptée du *24 juin 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à la majorité :

1°) DE VALIDER la modification du marché conduisant à une augmentation de 13 514,75 euros hors taxes, soit un montant total du marché à 123 510,05 euros hors taxes ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Mesdames Mélanie POULAIN-JAMILLOUX et **Mathilde RAULT**, **Messieurs Éric QUIVIGER** et **Patrick PÉTIGNY** se sont abstenus sur ce sujet.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT

Nombre d'élus présents ou représentés : 27	Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 4	Ne participe(nt) pas au vote : 0